

## REUNION DU 16 DECEMBRE 2016

Le Conseil municipal de SENNELY, s'est réuni le vendredi 16 décembre 2016  
sous la présidence de Monsieur Pierre HENRY, maire.

**PRESENTS: MM. BOUQUIN, LABBÉ, GARRIDO, COUTAND, MÉNAGER, ORLAND, DE DREUZY, AZAMBOURG, MARTIN, RECOLÉ**

**ABSENTS EXCUSÉS : MM. PERRUCHE, BERRUÉ, LAMBERT**

**Monsieur PERRUCHE a donné pouvoir à Monsieur BOUQUIN**

**Monsieur LAMBERT a donné pouvoir à Monsieur MÉNAGER**

La séance débute avec l'approbation à 13 voix pour et 1 abstention du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 18 novembre 2016

### **Au cours de sa séance, le Conseil :**

**APPROUVE à l'unanimité** l'Avant Projet Définitif des travaux d'extension et rénovation du groupe scolaire pour un montant de 670 574 € hors taxes ;

**APPROUVE à l'unanimité** le plan de financement et **DECIDE à l'unanimité** d'inscrire au budget 2017 les crédits nécessaires pour les travaux d'extension et rénovation du groupe scolaire ;

**AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Maire à solliciter la DETR 2017 pour aider au financement des travaux d'extension et rénovation du groupe scolaire ;

**AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Maire à solliciter le Département du Loiret pour aider au financement des travaux d'extension et rénovation du groupe scolaire ;

**AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Maire à solliciter notre Député, au titre de la Réserve Parlementaire pour aider au financement des travaux d'extension et rénovation du groupe scolaire ;

**DECIDE à l'unanimité** d'instaurer à compter du 1er janvier 2017 pour les agents de catégorie B et C :

- une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE)
- un complément indemnitaire annuel (CIA)
- d'inscrire chaque année les crédits correspondants au budget de l'exercice courant, chapitre 012.

**APPROUVE à l'unanimité** le choix du bureau d'études IEA sarl pour la mission complémentaire pour un montant de 975 € HT soit 1 170 € TTC et **AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces s'y afférant.

**PREND ACTE** du maintien de nos deux représentants au Conseil Communautaire :

- Monsieur le Maire, Pierre HENRY
- Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint, Jean-Jacques BOUQUIN

Monsieur le Maire, informe les membres du Conseil :

- ✓ La vente aux enchères du matériel de l'Auberge de Villechaume, suite à la liquidation judiciaire, a eu lieu le 13 décembre 2016. Monsieur le Maire a reçu une lettre d'intention d'une personne intéressée par la reprise de l'activité de l'Auberge
- ✓ L'INSEE a adressé le résultat définitif du recensement de la population réalisé en janvier 2016 portant la population totale de notre commune à 705
- ✓ Les prochaines réunions du Conseil Municipal auront lieu :
  - Vendredi 27 janvier 2017 à 19h30
  - Vendredi 17 février 2017 à 19h30
  - Vendredi 24 mars 2017 à 19h30